

Règlement intérieur

Tournois de l'été de Haguenau

1^{ère} édition

Article 1 : Organisation

Le Club d'Échecs de Haguenau organise au Millenium Csc Schuman pour la première fois le rapide et le blitz de l'été de Haguenau.

Le rapide est un tournoi de 8 rondes, il se déroule le samedi 8 août en 12 min + 3 sec/coup (n° d'homologation 72125).

Le dimanche 9 août se tiendra le blitz de 12 rondes avec une cadence de 5min + 3 sec/coup (n° 72126).

Les tournois sont ouverts à tous les joueurs disposant d'une licence FFE pour la saison en cours ou affiliés à une fédération reconnue par la FIDE pour la saison 2025-2026.

Article 2 : Règlements appliqués

Les règles du jeu sont celles de la FIDE entrées en application le 1er janvier 2023. L'article A5 de l'annexe A « Parties en cadence Rapide » s'applique pour le rapide et l'article B.3 spécifique au jeu en Blitz s'applique pour le blitz. Les classements Elo pris en compte sont respectivement le dernier classement rapide ou blitz FIDE. Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler la situation de leur prise de licence et réglé leurs droits d'inscription. Les retardataires pourront être appariés à la ronde 2 uniquement avec accord de l'organisateur et de l'arbitre avec 0 point.

Forfait : Toutes les pendules seront lancées au début de chaque ronde, si un joueur est absent, il sera déclaré forfait dès lors que le temps disponible sur sa pendule sera arrivé à zéro. En l'absence d'explication valable de sa part il sera éliminé du tournoi.

Erreur : Les joueurs ont la responsabilité de vérifier leurs résultats, toute erreur de score devra être signalée à l'arbitre avant la fin de la ronde suivante sous peine d'être maintenue pour le classement final.

A l'issue des parties le vainqueur de la partie ou le conducteur des blancs en cas d'égalité se doit de **transmettre le résultat de la partie**.

Article 3 : Droits d'inscription

14€ par jour - 8€ pour les moins de 20 ans.

Demi tarif pour les MF. Gratuit pour MI et GMI.

Une majoration de 2 € s'applique pour les inscriptions sur place.

Article 4:Lieu et horaires prévisionnels

Lieu : Millenium Csc Schuman 6 place Robert Schuman 67500 Haguenau

Règlement intérieur Tournois de l'été de Haguenau 1^{ère} édition

Pointage

8h30-9h30 chaque jour

Rapide

Ronde 1 : 10h

Ronde 2 : 10h30

Ronde 3 : 11h

Ronde 4 : 11h30

Pause repas

Ronde 5 : 13h30

Ronde 6 : 14h

Ronde 7 : 14h30

Ronde 8 : 15h

Blitz

Ronde 1: 10h

Ronde 2 : 10h20

Ronde 3 : 10h40

Ronde 4 : 11h

Ronde 5 : 11h20

Ronde 6: 11h40

Pause repas

Ronde 7 : 13H30

Ronde 8 : 13h50

Ronde 9 : 14h10

Ronde 10 : 14h30

Ronde 11 : 14h50

Ronde 12 : 15h10

Les remises des prix se feront à l'issue de chaque tournoi.

Les horaires ne sont données qu'à titre informatif et sont susceptibles de varier selon le déroulement du tournoi.

Article 5 : Appariements et départages

Les appariements sont réalisés au système suisse à l'aide du logiciel PAPI version 3.3.8. Le départage des ex-aequo se fait en appliquant successivement : buchholz tronqué , buchholz et enfin performance.

Article 6 : Prix

Les prix seront distribués à la place en fonction du départage et sont non cumulables. La liste des prix sera affichée avant la moitié de chaque tournoi. L'absence à la remise des prix peut impliquer la renonciation à toute récompense éventuelle.

Article 7 : Arbitrage

L'arbitre du tournoi est Sasha Peter (Arbitre AFO).

Règlement intérieur

Tournois de l'été de Haguenau

1^{ère} édition

Article 8 : Conduite des joueurs

Les joueurs inscrits à ce tournoi s'engagent à respecter ce règlement, à avoir une bonne conduite et à faire preuve de fair-play. Les joueurs sont également tenus de maintenir l'espace de jeu le plus calme possible.

Si sa partie est en cours, un joueur n'est pas autorisé à quitter l'espace de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E des 21 et 22 juin 2014, avertissement oral aux joueurs détenteurs d'un téléphone mobile et/ou d'un autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. Ils sont interdits dans la salle de jeu mais tolérés dans un sac et complètement éteints.

La perte de la partie sera déclarée pour tout joueur qui, pendant sa partie, sera surpris à utiliser un appareil de communication ou tout joueur possédant sur lui un appareil électronique qui produira le moindre son. Il est de plus strictement interdit de sortir de la zone de jeu avec un appareil électronique si votre partie est en cours.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle de jeu. Il est demandé aux joueurs d'éviter toute lecture ou discussion suspecte.

Article 9 : Droit à l'image

Certaines parties sont susceptibles d'être filmées par un joueur postant sur internet. Vous pouvez bien évidemment vous y opposer. Tout joueur refusant le droit à l'image doit prévenir l'organisateur

Article 10 : Dispositifs de contrôle

a) Contrôle anti-dopage :

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

b) Contrôle anti-triche :

Tout joueur soupçonné de tricherie devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur Juridique si les faits de tricherie sont avérés.

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation à respecter ce présent règlement et à adopter un comportement correct.

Signature de l'organisateur :

Moreau Alexis

Signature de l'arbitre :

Sasha PETER